

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Activité modérée _____ p 2

Mildiou : Maturité des œufs non acquise _____ p 2

Tordeuses : Réseau de piégeage en place. Le vol n'a pas débuté _____ p 3

Oïdium : Appréciation du risque régional en sortie d'hiver _____ p 3



STADES PHENOLOGIQUES



Bourgeon au stade 05
« débourrement »

Depuis le début du mois d'avril, en raison des températures fraîches et des épisodes de gelées, la végétation stagne.

Les stades phénologiques n'ont quasiment pas évolué.

Chardonnay : stade 05 «débourrement» à stade 06 « éclatement du bourgeon », en secteurs précoces.

Pinot noir : entre le stade 03 «bourgeon dans le coton» et le stade 05.

Meunier : majoritairement au stade 03.

Il est encore trop tôt pour situer l'année 2021, car il est difficile d'estimer la date de débournement suite aux différents épisodes de gel. Cela sera plus facile à apprécier une fois la pousse devenue plus active.

Le développement végétatif semble toutefois accuser quelques jours de retard par rapport à la moyenne décennale.



MANGE BOURGEONS

1. Situation

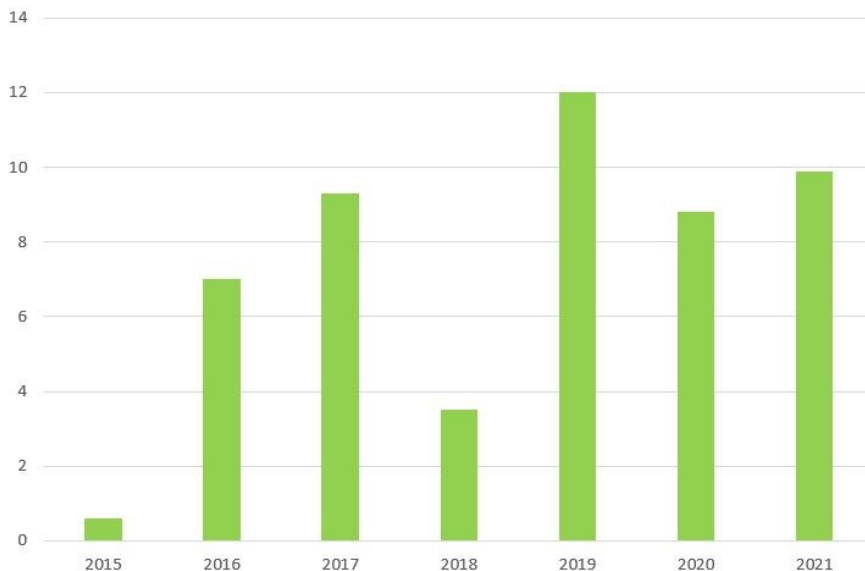
La fraîcheur semble avoir un peu limité l'activité des mange bourgeons. En effet, malgré le prolongement de la phase d'exposition des bourgeons lié à la stagnation de la phénologie, la situation a globalement peu évolué depuis la semaine dernière.

78 % des parcelles du réseau sont concernées par leur présence (contre 60 % la semaine dernière), et la moyenne des dégâts est d'un peu plus de 7 %.

Quasiment 10 % des parcelles sont au seuil et la parcelle la plus touchée a 46 % de ceps avec au moins un bourgeon mangé.

La pression mange bourgeons 2021 est équivalente à celle des années précédentes (2019, 2020).

% de parcelles avec au moins 15 % de cep touchés



2. Seuil de risque

Le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé.

3. Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 02 "gonflement du bourgeon" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

Les températures devraient enfin remonter cette semaine, ce qui devrait accélérer le développement végétatif et limiter la période d'exposition des bourgeons.

Maintenir la surveillance sur les parcelles. Réaliser une observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés.

Cibler en priorité les parcelles à antériorité de dégâts les campagnes précédentes et les secteurs gelés où les bourgeons sont peu développés. Tenir compte de l'évolution de la phénologie pour ajuster le risque parcellaire.



MILDIU

1. Situation

Le suivi biologique se poursuit. Actuellement, il faut encore un peu plus de 3 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

D'après le modèle Potentiel Système (Strizyk - version 2017), l'EPI (état potentiel infectieux) est plutôt élevé en ce début de printemps, du fait des conditions humides de l'hiver dernier. Toutefois, il est actuellement orienté à la baisse du fait de l'absence de précipitations. A ce stade de la campagne, ces éléments ne donnent qu'une tendance. Le potentiel peut rapidement évoluer, en fonction de la pluviométrie à venir.

2. Rappel des conditions nécessaires aux contaminations primaires

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) ;
- Réceptivité de la vigne : stade 06 « éclatement du bourgeon » atteint ou dépassé ;
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

3. Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise. De plus, le stade 06 n'est pas encore généralisé au vignoble.

Aucune pluie n'est annoncée cette semaine, hormis peut-être quelques averses mercredi, qui ne devraient avoir que peu d'impact sur l'évolution du risque.



TORDEUSES DE LA GRAPPE

1. Situation

Le réseau de piégeage est en place au vignoble depuis la semaine dernière, et le suivi de l'activité de vol a démarré. Aucun papillon n'a encore été piégé (source Comité Champagne). Pour rappel, la date moyenne de début de vol sur ces 10 dernières années est le 20 avril pour la cochylis et le 23 avril pour l'eudémis.

2. Analyse du risque

La pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules.



OIDIUM

1. Situation

L'indice de risque en sortie d'hiver, basé sur le modèle Oïdi (modèle Oïdium Champagne du Comité Champagne développé par la société MODELINE), est élevé. Il est comparable aux années de références telles que 2015, 2012. Cet indicateur donne une tendance, à l'échelle régionale, du potentiel épidémique en sortie d'hiver. Ce potentiel se concrétisera plus ou moins selon les conditions météorologiques de ce début d'année.

2. Analyse du risque

Suivre l'évolution des stades phénologiques pour adapter au mieux la gestion du risque « oïdium ». Le risque est à prendre en compte à partir du stade 5-7 feuilles étalées.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Cérésia – Champagne Charles Collin – Champagne Chassenay d'Arce – Champagne Veuve Cliquot Ponsardin – Champagne Vranken Pommery – Comité Champagne – Compas – CSGV – CVC Nicolas Feuillatte – GDV Aube – GDV Marne – GEDV Aisne – Chambre d'Agriculture de la Marne – Magister – Novagrain – Ets Ritard – Soufflet Vigne – Stahl – Union Aube – Union Champagne – Viti-Concept – Vinelyss.

Rédaction et animation : Alexandra BONOMEELLI – Comité Champagne – 03.26.51.52.62 – alexandra.bonomelli@civc.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".